

STATIONNEMENT VEHICULES & ACCÈS CALES DE MISE A L'EAU

Du 1er Juin au 30 Septembre

De 9h00 à 21h00

AJACCIO - BASTIA - BARCELONE - BELEM - CROUSTE - MÔLE NORD

TARIFS PARKINGS	
¼ h	0,30 €
½ h	0,60 €
1h	1,20 €
2h	2,50 €
3h	3,70 €
4h	4,50 €
5h	7,90 €
6h	9,80 €
7h	11,70 €
8h	13,60 €
9h	15,40 €
10h	17,30 €
11h	19,20 €
12h	26,00 €

Forfait post-stationnement : 26 €

Forfait stationnement minoré: 16 €

Paiement espèces, CB avec ou sans contact, ou via application FLOWBIRD

Renseignements : stationnement@sillages.fr

CALES DE MISE A L'EAU

. Cale du Môle Nord

Accès règlementé, réservé exclusivement aux associations sportives et aux services publics (*associations conventionnées*)

. Cale des Corbières

Accès règlementé, réservé exclusivement aux professionnels habilités et aux services publics :

10.50 € TTC par passage

(sur présentation justificatifs
dispositif de contrôle d'accès)

**Le titulaire d'un poste annuel au port de
Canet-en-Roussillon bénéficiera de deux passages
gratuits pour l'annexe de son navire**

. Touch and Go Môle Nord

Réservé exclusivement aux navires de commerce à passagers :

1.15 € le m/l par passage

(Horaires des services : cf. article 3.8 du RGPU)

2023

Tarifs Port de Plaisance
TVA 20% incluse



✉: capitainerie@sillages.fr
🌐: www.port-de-canet.com

Capitainerie du Port : BP 210
66141 Canet-en-Roussillon Cedex
Tel : +33 4 68 86 72 73

SILLAGES
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
CANET-EN-ROUSSILLON



20